

Commune de Manage

Zone de police Chapelle -Manage -Morlanwelz-Seneffe

Avis de vacance d'emploi d'un chef de corps de la police locale pour la zone de police de «
Chapelle-Manage-Morlanwelz-Seneffe » .

Les candidats doivent répondre aux conditions et modalités de la première désignation dans certains emplois de la police locale pour une zone de police entre 150 et 300 équivalents temps pleins telles que fixées par l'arrêté royal du 31 octobre 2000.

Les candidatures sont à adresser par recommandé dans les seize jours de la présente publication à M. Christian Gilbeau, président du Collège de police, place Albert 1^{er} 1, à 7170 Manage.